



Le budget municipal 2019

Le budget 2019 a été voté lors du conseil municipal du 18 décembre 2018. Grands projets et priorités du mandat définissent la feuille de route pour l'année 2019.

Les priorités du mandat se retrouvent dans les choix du budget 2019 : priorité est donnée à l'éducation, à la culture, au sport, à la solidarité ainsi qu'à l'évolution urbaine de la ville. En 2019, la section d'investissement d'un montant de 22 M € comprend notamment les travaux des Halles des Merisiers (1,8 M€), la fin des travaux de l'Étoile d'Or (1 M €), les travaux d'enfouissement de la RN10 ainsi que les travaux d'amélioration des établissements scolaires et de voirie. Le budget adopté présente une section de fonctionnement de 55,625 M €.

FONCTIONNEMENT 55,625 M€

Dépenses

785 000 €

Intérêt de la dette

32,3 M€

De personnel

6,4 M€

Epargne

16,14 M€

Gestion

Recettes

4,21 M€

Région, département, CAF...

4,56 M€

Gestion

20,56 M€

Impôts locaux

18,24 M€

État

8,05 M€

Commune d'agglomération de St-Quentin-en-Yvelines

INVESTISSEMENT 22 M€

Dépenses

18,62 M€

Équipement

0,58 M€

Gestion

2,8 M€

Foncières

Recettes

2 M€

Produits des cessions

2,2 M€

Autres recettes

6,4 M€

Épargne

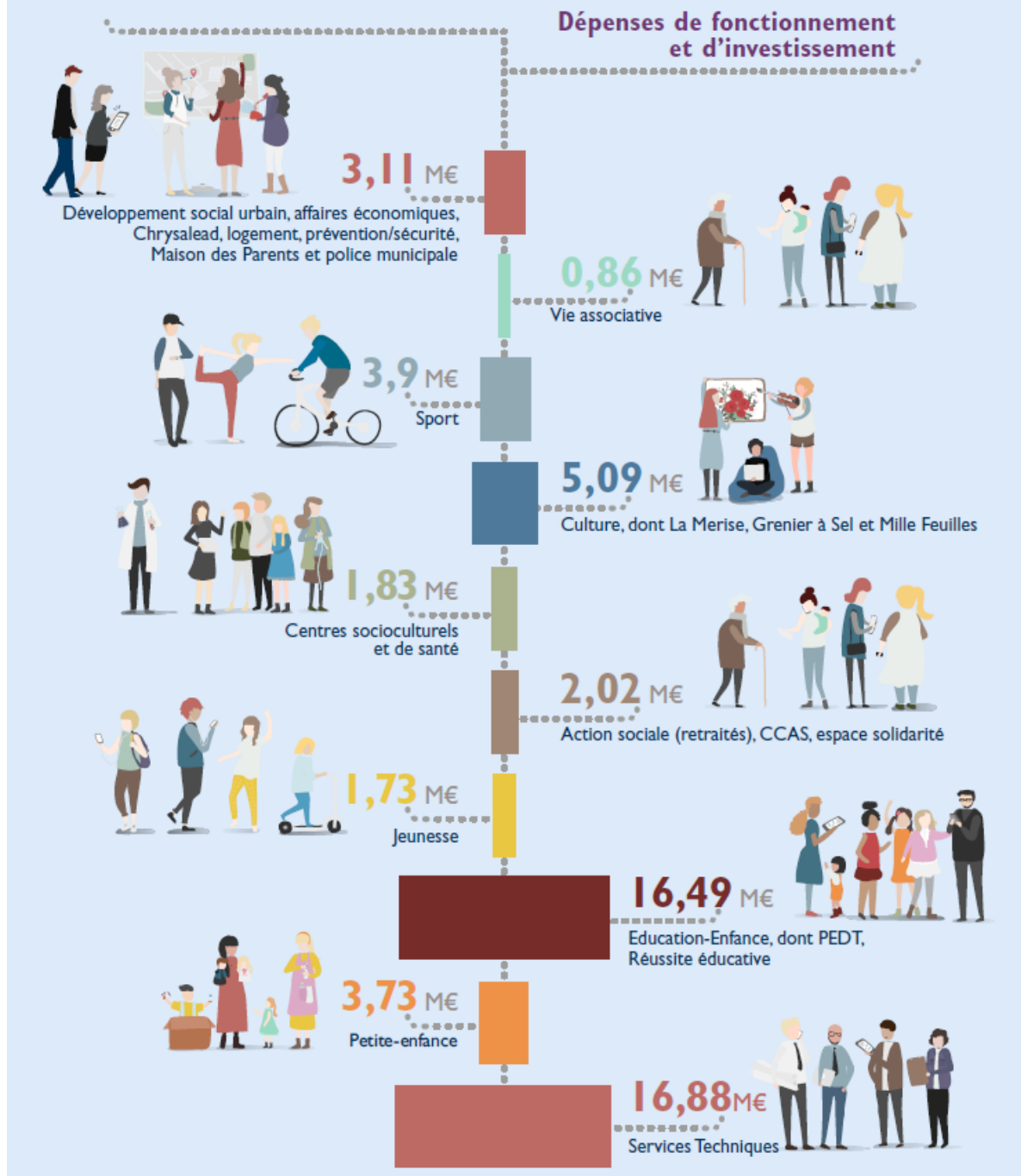
6,3 M€

Emprunts : courant, RN10, relais

5,1 M€

Subventions

BUDGET PAR POLITIQUE PUBLIQUE



Document(s)

[Balance de fonctionnement 2019 Trappes](#)
[Dépenses de fonctionnement 2019 Trappes](#)
[Dépenses d'investissement 2019 Trappes](#)
[Note explicative du budget 2019 Trappes](#)

Contact

[Direction des finances et de la commande publique](#)
Mairie de Trappes
1, place de la République
78190
Trappes
[01 30 69 19 50](tel:0130691950)

Lundi : 14h-17h

Mardi au vendredi : 8h45-12h et 14h-17h

Directeur : Si-Amar Siad